



FICHE DE POSTE

Enseignant-Enseignante en classe de Toute Petite Section de maternelle - TPS

Cadre réglementaire

Références : BO du 15 janvier 2013

Circulaire N0 2012-202 du 18-12-2012

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans :

<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo3/MENE1242368C.htm>

Plan maternelle du 10/01/2023 et priorités nationales relatives à la maîtrise du langage et à la réduction des inégalités dès le plus jeune âge.

Missions et activités

Accompagner les enfants de 2 à 3 ans dans leur première scolarisation à l'école maternelle en favorisant leur développement global : social, affectif, moteur, langagier et cognitif. Créer un environnement sécurisant, bienveillant et stimulant, adapté aux besoins spécifiques des très jeunes enfants.

Dans un contexte d'éducation prioritaire (REP), vous contribuerez explicitement à la réduction des inégalités scolaires dès l'entrée à l'école, en accordant une attention renforcée au développement du langage, à la socialisation et à la relation école-famille.

En lien avec le projet d'école et tout autre projet spécifique au territoire au sein duquel vous serez recruté (projet de réseau, objectifs de la cité éducative...), et en adéquation avec les objectifs du plan maternelle du 10-01-2023, vous construirez et mettrez en œuvre un projet d'accueil spécifique pour :

- Scolariser de jeunes enfants de moins de trois ans en classe de toute petite section.
- Assurer la coéducation avec les familles et le partenariat avec les structures de la petite enfance.

Ce projet visera à :

- Aménager un espace de classe sécurisant, évolutif et propice aux apprentissages avec une attention portée sur le matériel pédagogique proposé.

- Organiser les enseignements et mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées à l'âge des enfants, à leurs besoins et au rythme de chacun.
- Favoriser le développement du langage, de la motricité globale et fine, de la socialisation et de l'autonomie.
- Installer des habitudes de fréquentation régulière de l'école en lien étroit avec les familles.
- Permettre aux familles de comprendre ce qu'est l'école, ce que fait et apprend leur enfant et développer des modalités de coéducation adaptées au contexte REP.
- Rendre compte des évolutions de chacun des enfants à partir d'observations régulières.

Vous veillerez à :

- Être un référent adulte bienveillant et modélisant pour les enfants.
- S'inscrire dans le cadre du protocole enseignant/ATSEM en vigueur sur le territoire, en veillant à une collaboration structurée, explicite et régulière au service des besoins des élèves.
- Travailler en équipe avec les enseignants du cycle 1 pour assurer la continuité des apprentissages.
- S'inscrire dans la dynamique du réseau d'éducation prioritaire en lien avec les partenaires éducatifs et sociaux.

Compétences et aptitudes attendues

Savoirs / Connaissances :

- Bonne connaissance du développement de l'enfant et encore plus spécifiquement des enfants de moins de 3 ans.
- Expérience d'enseignement en maternelle.
- Bonne connaissance de l'acquisition du langage.
- Connaissance des problématiques de l'éducation prioritaire.
- Connaissance des enjeux de la scolarisation précoce en contexte socialement défavorisé.

Savoir-Faire / compétences :

- Capacité à mettre en œuvre des organisations, des temps et des espaces d'apprentissage adaptés à des enfants de moins de trois ans.
- Capacité à observer et s'adapter, pour permettre à chaque enfant de progresser en adaptant les réponses pédagogiques et didactiques.
- Capacité à organiser des temps de concertation avec les différents acteurs.
- Capacité à instaurer un cadre sécurisant favorisant l'entrée dans les apprentissages et la fréquentation régulière de l'école.
- Capacité à travailler étroitement avec les familles, y compris les plus éloignées de l'école.
- Capacité à coopérer avec les partenaires de la petite enfance (crèches, PMI...).
- Capacité à être personne ressource pour l'accompagnement des premières scolarisations au sein du réseau.

Savoir-Être /qualités :

- Qualité de communication et capacité à collaborer avec les différents partenaires et acteurs de l'école.
- Qualité relationnelle bienveillante avec les très jeunes enfants.
- Collaboration régulière avec l'IEN de circonscription et l'IEN mission maternelle du département sur les indicateurs de suivi de la classe TPS.
- Posture professionnelle exigeante, stable et rassurante, adaptée à un public très jeune et à des contextes parfois fragilisés.
- Engagement dans une logique de réussite de tous les élèves et de lutte contre les déterminismes sociaux.

Conditions d'exercice

Conditions d'exercice identiques à celle d'un adjoint classe maternelle. Le poste est implanté dans une école relevant de l'éducation prioritaire. À ce titre, il ouvre droit aux dispositions réglementaires en vigueur relatives à l'exercice en éducation prioritaire.

Participation aux réunions pédagogiques, conseils de cycle, animations pédagogiques et projets d'école ainsi qu'aux actions de liaisons avec les structures de la petite enfance.

Participation aux instances du réseau REP et contribution aux actions collectives du réseau.

Le poste s'inscrit dans le cadre d'une mission spécifique à durée déterminée, fixée à trois ans, renouvelable en fonction de l'évaluation du dispositif et des besoins du service.

Le poste est à 100%.

NB : l'exercice à temps partiel est difficilement compatible avec ce type de poste.

Conditions pour postuler

Les enseignants devront faire part de leur candidature sur COLIBRIS. Un CV et une lettre de motivation seront demandés.

Une expérience significative en maternelle, et idéalement en éducation prioritaire, est attendue.

Après vérification des conditions d'accès au poste (compétences et/ou qualifications requises et/ou expérience...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste.

Constitution de la commission d'entretien

La commission ci-après est donnée à titre indicatif :

- IEN de la circonscription
- IEN mission maternelle
- CPD maternelle/CPC